Mouvement des Entreprises de France

Soutenons l'apprentissage, une politique jeunesse gagnante

Publié le 7 octobre 2025

Comment sauver la seule politique jeunesse qui marche réellement dans notre pays ? Depuis la loi de septembre 2018, l'apprentissage a connu un véritable succès en passant de 400 000 contrats en 2018 à 1 million fin 2024. Les premiers acteurs de cette dynamique sont les entreprises qui financent et accompagnent les parcours des jeunes.

L'État a également consenti un effort massif en faveur de l'apprentissage. Toutefois, les dispositions budgétaires pour l'année 2025 adressent des signaux très négatifs à l'égard de cette politique jeunesse, pourtant essentielle pour faciliter l'obtention d'un diplôme, donc l'accès des jeunes à un emploi de qualité, en redonnant sens à l'ascenseur social.

Les effets sont là : l'INSEE vient d'annoncer une diminution des contrats d'alternance de 65 000 pour le deuxième semestre 2025, quand certains secteurs d'activité et des opérateurs prévoient une baisse entre 10% et 15% des entrées en apprentissage en 2025.

Or, serait envisagée une nouvelle diminution de 1 milliard du budget alloué à l'apprentissage. Ce serait un message incompréhensible pour des entrepreneurs qui ont avant toute chose besoin d'un cadre pluriannuel stable.

Pour soutenir cette politique jeunesse, signons le manifeste en faveur de l'apprentissage

1. L'apprentissage est un **dispositif essentiel pour former et insérer tous les jeunes**, à tous les niveaux de qualification : du CAP au master.
2. C'est le **levier décisif** pour une meilleure orientation et pour la réussite de la jeunesse.
3. Grâce à la loi Avenir professionnel de 2018 et à l'investissement des entreprises, nous avons franchi le cap historique du million d'apprentis : **la France est désormais une grande nation de l'apprentissage**.
4. L'apprentissage, c'est un **partenariat gagnant-gagnant-gagnant** : un jeune, un maître d'apprentissage dans une entreprise qui l'accueille, et un établissement de formation, unis **pour construire l'avenir**.
5. **Il incarne la promesse républicaine** : donner à chaque jeune, quelle que soit son origine, son âge (jusqu'à 29 ans) ou son environnement, les moyens de réussir, de s'insérer et de trouver sa place dans la société.
6. **Il prépare notre jeunesse aux grandes transitions** — écologique, numérique, industrielle, sociétale — et aux enjeux de souveraineté.
7. **La qualité et l'évaluation des formations**, fondées sur un objectif d'insertion ambitieux, **constituent une priorité absolue**.
8. Toutes les entreprises sont concernées : petites, moyennes, grandes. **L'apprentissage est un vecteur de compétitivité pour chacune d'elles**, dans un contexte croissant de tensions en ressources humaines.
9. Dans chaque territoire, pour chaque entreprise, il répond aux besoins en compétences et en emploi, grâce à ses multiples modalités de formation. **Il représente une voie pédagogique privilégiée pour une majorité des titres et diplômes**.
10. **Pour se déployer, il a besoin d'un cadre simple, stable et durable, permettant aux entreprises et aux CFA d'investir dans la durée**, avec une attention particulière pour les métiers en tension.

Nous demandons que la France maintienne une ambition forte en matière d'apprentissage afin de permettre la réussite de tous les jeunes et leur insertion professionnelle, favorisant ainsi la montée et les transmissions en compétences au sein de nos entreprises.

L’apprentissage est un investissement crucial pour l’avenir de notre pays.

>> Télécharger le manifeste au format PDF

>> Signer la pétition en ligne

Partagez cette pétition en personne avec le hashtag **#TousApprentis** ou ajoutez le QR code suivant :